



# MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Bilan trimestriel – 31 mars 2021

## MaPrimeRénov' : Mieux chez moi, mieux pour la planète

- *Lancée le 1er janvier 2020, MaPrimeRénov' est devenue la principale aide de l'Etat à la rénovation énergétique des logements. D'abord réservée aux ménages les plus modestes, elle est depuis janvier 2021, et grâce à France Relance, ouverte à tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils soient occupants ou bailleurs, ainsi qu'à tous les copropriétaires.*
- *MaPrimeRénov' est une aide accessible à tous, qui s'adapte à la situation de chacun et qui favorise les rénovations ambitieuses. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus des bénéficiaires, selon quatre catégories de revenus, et des gains énergétiques permis par les travaux.*
- *MaPrimeRénov' rencontre un véritable succès auprès des Français pour améliorer le confort de leur logement et réduire leur facture énergétique, tout en agissant concrètement sur le climat en rejetant moins de gaz à effet de serre.*
- *A compter de juillet 2021, les propriétaires bailleurs pourront également déposer leur dossier sur [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr), y compris les travaux éligibles engagés depuis octobre 2020.*

## Tableau de bord MaPrimeRénov' :

Grâce à l'ouverture à tous les propriétaires occupants, MaPrimeRénov' connaît une très forte dynamique. Plus de 185 000 demandes ont déjà été déposées en trois mois, soit presque autant que sur l'année 2020 (191 690). Lorsqu'un dossier est incomplet, il fait l'objet d'échanges avec le demandeur. Après un délai moyen d'instruction de 17 jours ouvrés, 116 899 dossiers ont été acceptés, pour un montant total de 317,4 millions d'euros de primes. MaPrimeRénov' est ensuite versée à l'issue des travaux, qui peuvent être réalisés dans un délai de 2 ans suivant la notification de la prime, et la transmission des factures. 79 019 demandes de paiement ont ainsi été reçues et près de 58 000 ont été payées.

### Propriétaires occupants

#### En 2021 :

<b>185 237</b>	dossiers déposés
<b>116 899</b>	dossiers acceptés
<b>79 019</b>	demandes de paiement
<b>57 798</b>	primes payées

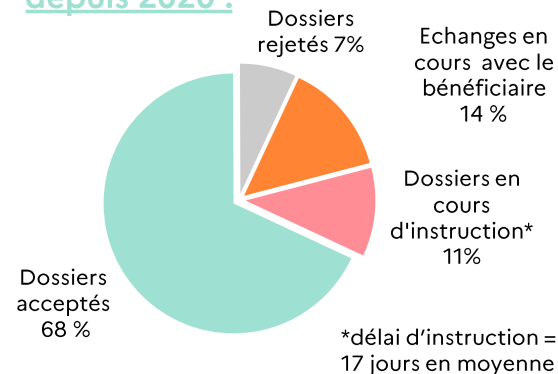
#### Éléments financiers :

<b>2 715 €</b>	prime moyenne accordée
<b>317, 4 millions €</b>	de primes engagées
<b>1,127 milliards €</b>	de travaux générés

#### Depuis 2020 :

<b>376 927</b>	dossiers déposés
<b>258 039</b>	dossiers acceptés
<b>154 199</b>	demandes de paiement
<b>111 336</b>	primes payées

#### Statut des dossiers déposés depuis 2020 :



#### MaPrimeRénov' Copropriétés (2021) :

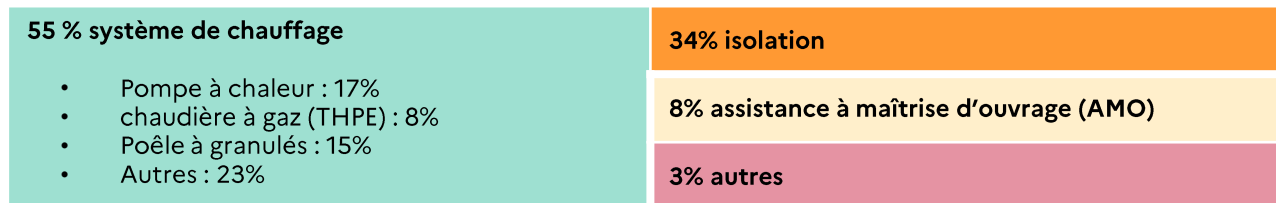
<b>484</b>	comptes créés
<b>7</b>	dossiers déposés, soit 339 logements

<b>5</b>	dossiers acceptés, soit 228 logements
<b>1 674 270 €</b>	engagés

## Zoom sur les travaux réalisés en 2021 :

MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation (murs, planchers, combles, fenêtres), de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique. Depuis 2021, elle permet également de financer des rénovations globales (ensemble de travaux permettant un gain énergétique de 55%). Un forfait d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) est également disponible pour accompagner et conseiller les ménages pour la réalisation de ces rénovations plus ambitieuses.

### Répartition des types de travaux



### Top 3 des gestes réalisés par les ménages, selon leurs revenus, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021

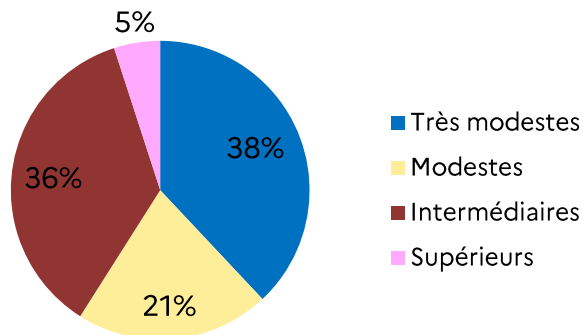
	Très modestes	Modestes	Intermédiaires	Supérieurs
1	Pompe à chaleur air/eau	Pompe à chaleur air/eau	Poêle à granulés	Isolation de la toiture en pente – plafond de combles
2	Chaudière gaz THPE	Poêle à granulés	Pompe à chaleur air/eau	Isolation des murs par l'extérieur
3	Poêle à granulés	Chaudière gaz THPE	Remplacement des fenêtres ou porte-fenêtre	Isolation des murs par l'intérieur

## Zoom sur les ménages bénéficiaires :

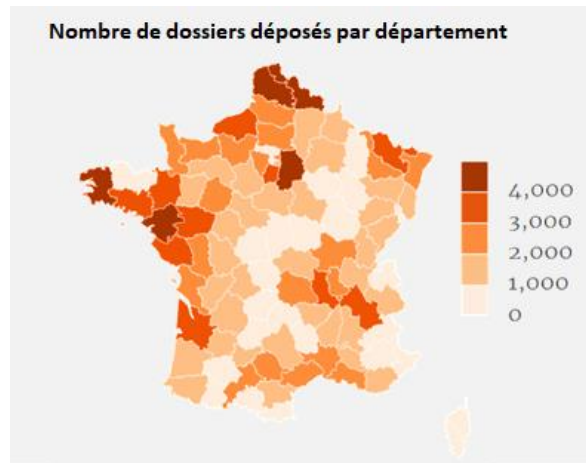
Initialement réservée aux ménages les plus fragiles, MaPrimeRénov' est désormais accessible à tous les propriétaires occupants, quels que soient leurs revenus. Pour autant, les ménages modestes et très modestes restent les principaux bénéficiaires, avec 59% des dossiers déposés depuis le début de l'année. MaPrimeRénov' rencontre également un fort succès auprès des ménages intermédiaires (36%).

Par ailleurs, les régions Hauts de France, Auvergne Rhône Alpes et Ile-de-France sont les régions où le plus de dossiers ont été déposés.

Répartition des dossiers déposés  
par les ménages, selon leurs revenus



Nombre de dossiers déposés par département



# Qualité de service :

## Enquête de satisfaction MaPrimeRénov' en 2020\* :

- **90%** des bénéficiaires se déclarent satisfaits par MaPrimeRénov'
- **78%** sont satisfaits du respect des délais
- **76%** sont satisfaits de la facilité des démarches en ligne
- **71%** des bénéficiaires n'auraient pas fait réaliser des travaux de rénovation énergétique sans MaPrimeRénov'

*\* Sondage Ipsos L'opinion des usagers sur MaPrimeRénov' réalisé du 18 décembre 2020 au 5 janvier 2021 auprès de 6 808 personnes bénéficiaires de MaPrimeRénov', interrogées en ligne après envoi d'un courriel d'invitation à 31 000 bénéficiaires*

## Relation usagers :

- **17 jours ouvrés** : délai moyen constaté d'instruction d'un dossier complet
- **2 jours** : délai moyen de réponse aux formulaires de contact
- **81,5 %** : taux de décroché de la plateforme téléphonique
- **Le nombre de dossiers en difficulté** : 3%, en baisse constante depuis le début de l'année 2021 (5% fin 2020)